

8 MP - 41 Remb L'16-6-51

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 Mai 1951 194

L'an mil neuf cent 51, le 30 du mois de Mai, le Conseil Municipal de s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Regazoni ch., en session ordinaire extraordinaire d'après convocations faites le 25 Mai 1951 194.

Etaient présents : MM. Regazoni, Weysière, Rochedereux, Frugnaud, Champoulan, Bujard, Bouchet, Chazeaud, Counil, Dufour, Mein, Moulinas, Pouget.

MM. Représentés : MM. Routin, Baudet Thirion, Chollet, Péraudeau, Melle Rikosky.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Comme les filots 1, 2, 3 et 4, l'filot 19 comporte une voie de desserte qui appartient aux propriétaires.

M. le Commissaire au Remembrement demande à la ville si elle consent à prendre en charge l'entretien de cette voie comme elle a décidé de le fai

Cette décision applicable aux situations analogues qui pourraient se révéler au cours de la reconstruction des flots du centre de la ville.

APPROUVE

La Rochelle, le 2 Aout 1951

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Husson.

Fait et délibéré à Royan

les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents

N'ont pas signé : MM.